



Solidaires Unitaires Démocratiques Intérieur  
Membre de l'Union Syndicale Solidaires

80-82 rue de Montreuil  
75011 Paris

www.sudinterieur.fr  
sud.interieur@gmail.com

21 OCTOBRE 2015



SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE, 144 BOULEVARD DE LA VILLETTE 75 019 PARIS  
tél 01 58 39 30 20 fax 01 43 67 62 14 web www.solidaires.org mail coordfp@solidaires.org

[www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

**21 OCTOBRE 2015**

**LE DOCUMENT REMIS PAR LES REPRESENTANTS SUD INTERIEUR  
DE LA PREFECTURE DE LA SARTHE  
AU SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'INTERIEUR  
LORS DE SON PASSAGE AU MANS**

La section locale du syndicat SUD INTERIEUR profite de votre venue pour vous remettre cette lettre ouverte qui, nous l'espérons, ne restera pas lettre morte.

Nous attirons votre attention sur les paradoxes des nouvelles politiques de l'État présentées dans les discours des ministres et des pratiques appliquées à son administration dans les faits :

**1°) L'État garantit le dialogue social**

L'État déclare vouloir promouvoir le dialogue social, cependant, **malgré nos interventions et des votes défavorables unanimes** des organisations syndicales dans les comités techniques, **des décisions sont imposées et mises en œuvre telles quelles, sans tenir compte des observations des syndicats.**

Les réorganisations incessantes des services de la préfecture ne permettent pas aux agents d'avoir une lecture à court ou moyen termes des missions. La création en Sarthe de la DRHAGI, contre l'avis des organisations syndicales unanimes, fusion de la direction de l'action interministérielle et du développement économique avec les services du personnel, du budget de la préfecture et du service des moyens logistiques en est un exemple flagrant.

**2°) L'Etat préconise une administration égalitaire et proche des citoyens**

La fermeture des services d'accueil dans les préfectures et sous-préfectures est contraire à la notion de proximité. Les services de l'État, en devenant uniquement « virtuels », deviennent injoignables physiquement pour les usagers, et inégalitaires dans le traitement de leurs demandes, voire propices au développement de toutes sortes d'arnaques montées par des escrocs.

Les limites des téléprocédures sont pourtant connues et ceux qui les ont développées par le passé, reviennent désormais à l'accompagnement physique en parallèle de cette pratique. Outre l'accès matériel aux outils informatiques, tout le monde n'est pas égal devant son usage. C'est une forme de discrimination dans les faits qui se crée.

### 3°) L'Etat lutte contre les stigmatisations

En ne conservant en préfecture comme service d'accueil du public que celui des demandeurs « étrangers », l'État envoie un signal négatif. On entend déjà les réflexions des usagers... « En France, les étrangers sont mieux traités que les français de souche ». N'est-ce pas là encore favoriser la stigmatisation et le rejet des étrangers ?

### 4°) L'Etat déclare ne pas imposer des mobilités géographiques forcées :

Pourtant, la mise en place de plateformes régionales ou nationales, le transfert des missions en région (FEDER) ou vers des agences privées, même « tiers de confiance » sont, par exemple source de mobilité potentielle. A minima, les agents doivent faire une mobilité fonctionnelle. C'est déjà fortement générateur d'anxiété pour les agents concernés.

Nous demandons, pour ceux qui le souhaitent, le maintien de leur résidence administrative au sein de la préfecture, y compris en sureffectif (théorique). Le fait que l'administration soit contrainte d'engager continuellement des agents vacataires, ou des jeunes en mission de service civique sur des emplois permanents légalement dévolus à des agents titulaires, montre par ailleurs ses contradictions si elle ne répond pas favorablement à cette demande.

**SUD INTERIEUR INSISTE SUR UNE PROMESSE INSISTANTE FAITE  
PAR LES REPRESENTANTS DU MINISTERE DE L'INTERIEUR :  
AUCUNE MOBILITE FORCEE**

SUD INTERIEUR a particulièrement insisté sur le fait qu'aucun agent ne doit changer de résidence administrative contre son gré, Denis ROBIN y répondant par l'annonce de la mise en place de nouvelles fonctions (contrôle anti-fraude, lutte contre la radicalisation, gestion des crises, expertise juridiques,...) et de créations de postes sur place qui en découlent.

**SUD INTERIEUR VEILLERA A CE QUE CETTE PROMESSE SOIT TENUE.**

**SOUTENEZ NOTRE DEMARCHE  
ENSEMBLE NOUS SERONS PLUS FORTS !  
SUD INTERIEUR  
DU FOND ET DE LA METHODE  
NE PERDEZ PAS LE NORD, REJOIGNEZ SUD**